

28/12 Communiqué trimestriel du MEDEF Poitou-Charentes

vendredi 28 décembre 2012, par [lpe](#)

Le Président du MEDEF Poitou-Charentes [1], Paul-François ARRIGHI, et les 10 000 TPE/PME qu'il représente, souhaitent faire partager en cette fin d'année la vision des membres de son Conseil d'Administration à l'ensemble des acteurs socio-économiques de la région.

La crise touche maintenant quasiment tous les secteurs de l'économie régionale, avec une absence totale de visibilité sur les perspectives 2013.

La forte augmentation du chômage préoccupe les chefs d'entreprise, et lorsque les entreprises sont en difficultés c'est l'ensemble de notre système social qui est menacé. C'est pourquoi les négociations nationales, portant à la fois sur la flexibilité de nos entreprises, l'emploi et sur les régimes de retraites complémentaires revêtent une importance particulière.

Plusieurs éléments peuvent être améliorés pour lutter efficacement contre ce fléau et maintenir le plus d'emplois possible dans cette période difficile :

- Il faut redonner à nos entreprises la flexibilité nécessaire pour leur permettre d'adapter leurs charges aux variations de leurs carnets de commandes.
- Tout doit être mis en œuvre pour limiter les prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises, notamment ceux liés aux taxes locales.
- Améliorer la protection des salariés fragilisés est une bonne chose à condition que toute nouvelle avancée soit assortie de mesures d'économies qui en assurent le financement en totalité ;
- Faciliter la mobilité professionnelle, à travers une meilleure capacité d'anticipation et une sécurisation partagée entre le salarié et son employeur peut constituer un moyen important de lever des freins à l'embauche.
- De plus nos entreprises sont pénalisées par rapport à leurs concurrentes européennes en supportant l'un des taux de prélèvements obligatoires les plus importants d'Europe. La réduction de cet écart de compétitivité doit être un objectif partagé par tous.

Tout doit donc être mis en œuvre pour restaurer la compétitivité de nos entreprises qui conditionne nos emplois régionaux.

Notes

[1] Le MEDEF Poitou-Charentes fédère les 4 MEDEF départementaux : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, ainsi que la Fédération Régionale du Bâtiment (FFBR), la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'Union des industries Chimiques (UIC LPC), l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), les Professionnels de l'Intérim (PRISME), la Fédération des Entreprises de la Propreté (FEPCSO), la Fédération Bancaire Française (FBF), la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), la Fédération des Transports de Voyageurs (FNTV), le Groupement des Industries de la plasturgie (PLASTIOUEST) et la Fédération des Agences Immobilières (FNAIM).